

## **INSERTION DANS LA PRESSE**

**Commune de LA CHAPELLE-RABLAIS**

### **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Monsieur le Maire de LA CHAPELLE-RABLAIS, par arrêté municipal n° 2016 13-04, a décidé de mettre à l'enquête publique les dispositions du projet de plan local d'urbanisme.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Melun a désigné Mme BURETTE Monique, comme commissaire enquêteur et Monsieur CHARLIAC commissaire enquêteur suppléant

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de LA CHAPELLE-RABLAIS pendant 33 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du mardi 10 mai 2016 au samedi 11 juin 2016 inclus.

Les observations pourront être consignées sur le registre ou adressées par courrier au Commissaire Enquêteur.

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie les :

- le mardi 10 mai 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 13 mai 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- le lundi 23 mai 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 1er juin 2016 de 16 h 00 à 19 h 00
- le samedi 11 juin 2016 de 9 h 00 à 12 h 00

Les propriétaires éloignés, ainsi que les administrés absents pendant l'enquête, peuvent adresser en mairie des courriers à l'attention du Commissaire Enquêteur.

Les lieux où le présent avis est publié par voie d'affiches sont les suivants :

- Mairie – Place de l'église
- Square Dupeyron
- Ancienne école des Montils – rue des Vieux Près

Cet avis est également publié sur le site Internet de la Mairie : <http://www.la-chapelle-rablais.fr>